



Lille, 11 octobre 2023

Monsieur Christian MATHON

Vice- Président de la MEL

**Objet : organisation du Télétravail à la MEL**

Monsieur le Vice- président,

De nombreux collègues de la DEPV nous ont signalé qu'à l'occasion de leur EPA, une révision des modalités d'accès au télétravail leur avait été annoncée, et que, pour ceux et celles qui y sont éligibles, il ne serait plus accessible qu'à hauteur d'une journée par semaine.

Malgré votre refus d'engager de véritables négociations sur ce thème avec les organisations syndicales représentatives, comme l'exigeait la CGT, vous avez souhaité engager des rencontres avec elles. La CGT vous a donc rencontré dans ce cadre cet été et nous avons fait de nombreuses propositions et remis notre guide sur le télétravail.

Toute évolution du Télétravail requiert un passage en CST et l'avis des organisations syndicales, et à défaut d'un véritable protocole d'accord, comme nous le réclamons, au minimum une actualisation du règlement intérieur.

Si le Télétravail d'un agent reste soumis à l'autorisation du chef de service, s'il n'est pas une obligation, ni un droit mais une possibilité, il n'est pas acceptable qu'une direction dans son ensemble l'organise selon des modalités qui lui sont propres, et en dérogeant au cadre général.

Une note de service serait en cours de rédaction. Nous souhaiterions vous rencontrer dans l'urgence sur cette question.

Le Télétravail répond aux attentes de nombreux collègues. Faisons-en sorte qu'il ne devienne pas un outil d'individualisation des conditions de travail, qui ferait courir des risques importants aux collectifs de travail à la MEL ;

Je vous prie, Monsieur le Vice-président, de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la CGT MEL  
Le Secrétaire général

A handwritten signature in blue ink is written over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE SYNDICAT CGT' around the perimeter and a small star at the bottom.

**Frédéric PARISOT**